

COMMUNE DE WATRONVILLE

DEPARTEMENT

DE LA MEUSE

ARRONDISSEMENT
DE VERDUNCANTON DE
ETAINNombre de conseillers
en exercice 11
présents 8
votants 8

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 13 décembre 2023

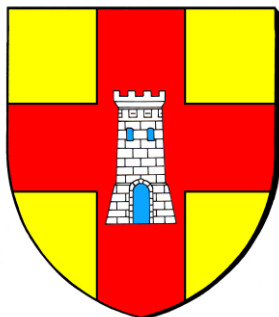
L'an deux mille vingt trois, le treize décembre, le conseil municipal de la commune de WATRONVILLE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. LEGRAND Franck
 Etaient présents : tous les membres en exercice
 Etaient absents :
 Etaient absents excusés : CHEVILLOT N – BELLINGER A – PFIFFERLING M
 Un scrutin a eu lieu, Mme JOZWIK V a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet : Adoption du blason communal.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la mairie le 14.12.2023 et que la convocation avait été faite le 08.12.2023

Monsieur le Maire présente les armoiries communales que M. Robert LOUIS et Dominique LACORDE, membres du **Comité Lorrain d'héraldique**, ont conçues et dessinées d'entente avec lui. Il présente la motivation de ces armes communales et explique les choix pour ces armoiries :

BLASONNEMENT



D'or à la croix de gueules chargée en abîme d'une tour d'argent maçonnée de sable, crénelée de 4 merlons, ouverte et ajourée d'azur.

MOTIVATION

Cet écu d'or à la croix de gueules reprend les armes que portait **Robin de Watronville**, lors des festivités de Chauvency-le-Château ; il évoque ainsi la famille seigneur du village et le toponyme **Watronville**. Cette maison, d'ancienne chevalerie, s'est éteinte au milieu du XVIII^{ème} siècle (selon Henri LEMOINE dans son *Dictionnaire des communes de la Meuse* de 1909, réédité en 1991). Une tour du château fort subsiste dans le village.

En 1548, Watronville devint une baronnie paierie de l'évêché de Verdun.

La Croix de Guerre 1914 - 1918 avec palme a été attribuée à Watronville avec la citation suivante à l'ordre de l'armée : "Sur la ligne de feu pendant près de trois ans, a été complètement détruite par les bombardements. A victorieusement opposé à l'envahisseur le rempart de ses ruines âprement défendues".

Après délibération, le échange, le Conseil municipal accepte cette proposition. **Ces armoiries sont donc adoptées.**

Et ont signé les membres présents
le Maire



Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le



ID : 055-215505793-20231213-13122023_2-DE